

HPV. EN PARLER,
C'EST DÉJÀ
SE PROTÉGER !



Campagne vaccination HPV
NOUVELLE-AQUITAINE

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

RÉGION ACADEMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE
Liberté
Égalité
Fraternité

Bordeaux, le 9 juillet 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fin de la 2^{ème} campagne de vaccination HPV 2024-2025 en Nouvelle-Aquitaine : un bilan très encourageant !

La deuxième campagne de vaccination contre les papillomavirus humains (HPV) en milieu scolaire s'est achevée en Nouvelle-Aquitaine sur un bilan très positif. Grâce à la mobilisation collective des centres de vaccination, des établissements scolaires et des familles, 10 812 élèves de 5^{ème}, dans les collèges publics et privés et les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESMS) de la région, ont été vaccinés cette année.

Alors que lors de la 1^{ère} campagne de vaccination HPV (2023-2024), notre région s'était classée au deuxième rang national, pour cette deuxième année (campagne 2024-2025), la Nouvelle-Aquitaine devient la région affichant le taux de vaccination au collège le plus élevé, avec 16,6 % des élèves de 5ème vaccinés, devant la Bretagne (16,2 %) et la Bourgogne-Franche-Comté (13,0 %).

| Vaccination contre les HPV : une dynamique régionale forte

La Nouvelle-Aquitaine confirme son engagement en prévention des cancers liés aux HPV, avec un taux de vaccination le plus élevé au niveau national.

Ce sont ainsi 10 812 enfants vaccinés qui ont reçu 1 ou 2 doses contre les HPV (17,3 % des garçons et 15,8 % des filles).

Département	Nombre de dose administrées (1 ou 2 doses)		Nombre d'élèves vaccinés (1 ou 2 doses)		
	Total (collèges et ESMS)	Collèges	ESMS	Filles	Garçons
16	1 424	1 424	0	392	469
17	2 190	2 150	41	593	643
19	813	805	8	225	252
23	273	273	0	87	83
24	1 097	1 088	9	306	359
33	4 395	4 355	40	1 116	1 425
40	1 460	1 457	3	391	457
47	1 096	1 096	0	327	298
64	1 769	1 764	5	474	527
79	1 471	1 434	37	417	417
86	1 513	1 473	40	377	478
87	1 172	1 154	18	357	342

Il est à noter que **1 366 élèves** (dont les parents avaient donné une autorisation) n'ont pas pu être vaccinés en raison de l'oubli de leur carnet de santé ou de leur absence le jour de l'intervention. Ces élèves ont la possibilité de se faire vacciner en ville, auprès de leur médecin traitant, pharmacien ou sage-femme.

Ces vaccinations viennent en complément de celles réalisées en ville (dont une évaluation est attendue en fin d'année 2025) et contribuent ainsi à améliorer significativement la couverture vaccinale des jeunes Néo-Aquitains.

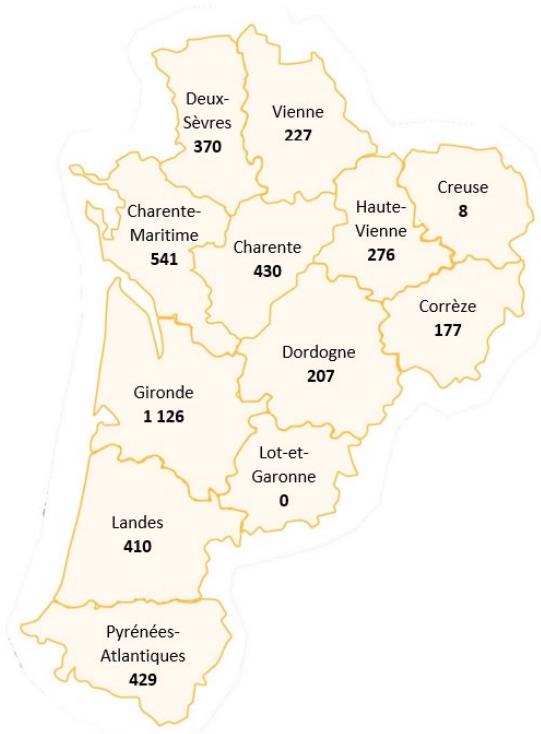
Les effets de cette dynamique se sont déjà fait sentir, lors de la première campagne (2023-2024) : le taux de couverture vaccinale chez les enfants de 12 ans atteignait 54 %, en combinant les vaccinations en ville et celles réalisées dans les collèges de Nouvelle-Aquitaine. Cette première campagne a ainsi permis **une progression notable du taux de couverture, avec un gain de 21 points chez les filles (61 %) et de 22 points chez les garçons (48 %).**

| Vaccination contre les méningocoques : la Nouvelle-Aquitaine, région pilote

En parallèle, la Nouvelle-Aquitaine a été l'une des régions pilotes pour expérimenter la vaccination contre les infections à **méningocoques** chez les collégiens, en même temps que la vaccination contre les HPV.

Sur l'année scolaire 2024-2025 :

- **6 264 autorisations parentales** ont été recueillies,
- **4 201 élèves ont bénéficié du vaccin** méningocoque :



| Et maintenant ?

Pour les élèves ayant reçu une seule dose du vaccin HPV, un rattrapage est prévu :

- Soit au collège, en classe de 4^{ème} lors de la prochaine année scolaire 2025-2026,
- Soit en ville, chez un professionnel de santé (médecin traitant, pharmacien, sage-femme).

La campagne 2025-2026 marquera une nouvelle étape, avec la possibilité pour les parents d'autoriser, en complément de la vaccination contre les HPV, celle contre les méningocoques, conformément à la nouvelle instruction conjointe des ministères de la Santé et de l'Éducation nationale.

Le calendrier prévisionnel sera le suivant :

- Novembre à décembre : période de recueil des autorisations parentales,
- Janvier à juin : période de vaccination (1 passage par établissement).

Des précisions seront apportées à la rentrée scolaire 2025.

| Pour s'informer

Les parents qui le souhaitent, peuvent se rendre sur le site www.vaccination-hpv-nouvelle-aquitaine.fr pour s'informer sur cette vaccination. Ils y trouveront de nombreuses vidéos et notamment, un reportage lors d'une séance de vaccination réalisée dans un collège avec des témoignages d'élèves.

Les parents ont également la possibilité de poser des questions à des experts de la vaccination, par l'intermédiaire d'un formulaire, avec une réponse rapide assurée.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine



Contact presse

ARS Nouvelle-Aquitaine

06 62 68 47 85 / ars-na-communication@ars.sante.fr